

VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2015.05.27/077

CONVOCAATION

Date	21/05/2015
Affichage	21/05/2015

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	33

Thème : TRAVAUX 2.

Objet : REALISATION COORDONNEE DE TRAVAUX AVEC LA RBEA : CREATION DE RESEAUX D'EAUX PLUVIALES SEPARATIFS SUR LES CHEMINS DE FONTCHRISTIANE ET DES SALETTES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 27 mai 2015 à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Éric, GUIGLI Catherine, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

Etaient Représentés :

BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
DUFOUR Maurice pouvoir à GUERIN Nicole.
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard.
BRUNET Pascale pouvoir à BOREL Jean-Paul.
CIUPPA Marcel pouvoir à GUIGLI Catherine.
DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents-Excusés :

BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, BRUNET Pascale, CIUPPA Marcel, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : Manuel ROMAIN.

Rapporteur : Gérard FROMM.

Dans le cadre de son programme de travaux pour l'année 2015, la RBEA va intervenir sur le chemin de Fontchristiane pour poser les canalisations d'alimentation et de distribution d'eau potable raccordées au nouveau réservoir.

Ce chantier sera également l'occasion de mettre en conformité cette partie du hameau en terme de défense incendie (distance des poteaux incendie vis à vis des habitations et pression du réseau d'eau).

Par ailleurs, le chemin de Fontchristiane étant équipé uniquement d'un réseau unitaire d'assainissement, la commune de Briançon souhaite profiter de ces travaux pour réaliser un réseau séparatif de collecte des eaux pluviales (en provenance de la voirie et des toitures des habitations) sur cette voie.

Elle prévoit donc de participer financièrement à hauteur de 104 000€TTC aux travaux (sous maîtrise d'ouvrage de la RBEA) pour la réalisation de ce réseau.

Cette dépense est inscrite au budget primitif 2015 de la commune.

Le programme de travaux d'investissement de la RBEA prévoit également en 2015 une intervention sur le chemin des Salettes pour améliorer l'écoulement du trop plein du nouveau réservoir qui ruisselle sur le chemin et engendre la formation de glace sur la chaussée en hiver.

Afin de sécuriser les déplacements sur cette voie et de créer un réseau séparatif de collecte des eaux pluviales sur ce chemin qui n'en est pas encore pourvu, la RBEA prévoit de réaliser des travaux de pose de canalisations et de regards avaloirs. Ce réseau sera connecté au réseau d'eaux pluviales du Champ de Mars.

Les objectifs de ce réseau étant mixtes, la commune prévoit de participer financièrement à ces travaux à hauteur de 60%, soit 80 000€TTC. Cette dépense est inscrite au budget primitif 2015 de la commune.

La RBEA assurera le complément de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter la participation de la commune pour financer les travaux à hauteur de 104 000,00 € pour la réalisation d'un réseau séparatif de collecte des eaux pluviales sur le chemin de Fontchristiane et de 80 000,00 € pour la réalisation d'un réseau séparatif de collecte des eaux pluviales sur le chemin des Salettes.
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, à signer au nom ou pour le compte de la Commune, tout acte à caractère administratif ou technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

PUBLIÉ LE 02 JUIN 2015

NOTIFIÉ LE

Le Maire,

Gérard FROMM